

L'Institut d'Anchin, partenaire des entreprises

À l'Institut d'Anchin, nous nous engageons à former les talents de demain, pour répondre aux défis du monde professionnel et aux enjeux sociétaux actuels.

Notre mission est claire

accompagner les jeunes dans leur apprentissage pour qu'ils deviennent des collaborateurs compétents, créatifs et engagés, capables de relever les défis de demain.

Pour continuer à faire grandir cette ambition, votre soutien est essentiel. En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'Institut d'Anchin, vous contribuez à former une génération prête à construire le futur tout en valorisant l'engagement de votre entreprise pour l'éducation.

À quoi sert la taxe d'apprentissage ?

Elle finance les formations technologiques et professionnelles, favorisant l'apprentissage et l'innovation.

87 % : Collectés par les OPCO (Opérateurs de Compétences) pour financer les dispositifs d'apprentissage dans votre branche professionnelle.

13 %: Le solde, versé directement aux établissements habilités, dont l'Institut d'Anchin fait partie.

Comment cela fonctionne?

Connectez-vous sur soltea.education.gouv.fr

Créez un compte Employeur avec votre code SIRET

Recherchez "Institut d'Anchin" ou tapez UAI : 0593256U

O4 Affectez votre pourcentage!

Un partenariat gagnant pour l'avenir!

En soutenant l'Institut d'Anchin, vous participez activement à la formation de futurs professionnels prêts à relever les défis de votre secteur. Pour toute question ou accompagnement dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter.



03.27.86.42.54



institutanchin.cneap.fr

